



No. 65.

BILL pour amender la Judicature de la Province, pour étendre et faciliter l'Administration de la Justice dans les différentes parties d'icelle.

[Reçu, et lu, 1ère fois, Mercredi, 23 Décembre, 1835.
Seconde lecture, Samedi, 2 Janvier, 1836.]

Procureur,
Le Séminaire de Québec
3, rue de l'Université,
Québec, QUB